

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 28 SEPTEMBRE
2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGALT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Arnaud RENOUARD, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

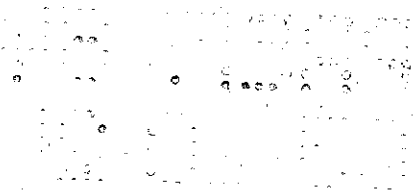
ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSSEN par M. Paul-Roger GONTARD
M. Sébastien GIORGIS par M. Marc SIMELIERE
Mme Joanne TEXTORIS par M. Christian ROCCI
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Marie-Anne BERTRAND
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Carole MONTAGNAC
M. Paul RUAT par Mme Anne-Sophie RIGALT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Murielle MAGDELEINE par M. Arnaud RENOUARD

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2024

28

SPORTS : Nouvelle dénomination du Dojo de Monclar, suite au dispositif des "1000 dojos".

Mme HADDAOUI

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Forte de la dynamique impulsée par les Jeux Olympiques de Paris, la Fédération Française de Judo a lancé le projet ambitieux de créer 1000 nouveaux dojos dans toute la France à échéance 2024. La volonté étant que ces nouveaux lieux de pratique soient également des lieux de vie associative où seront proposés de l'accompagnement scolaire et des activités de médiation numérique.

Une partie de l'équipement sportif communal dit "Club des Continents", situé chemin de Lopy à Avignon et répondant aux critères de cet appel à projet, a pu bénéficier de travaux de rénovation d'un montant de 88 410,52 € TTC entièrement pris en charge par l'Agence Nationale du Sport.

Les travaux arrivant à leur terme, il est proposé de dénommer le nouveau dojo du nom d'une athlète dont l'exemplarité et le palmarès sportif forcent le respect. Il s'agit de la judokate Cécile NOWAK, première Française à avoir décroché l'or en judo, en moins de 48 kg, aux Jeux Olympiques de Barcelone en 1992. Un an auparavant, en 1991, elle remportait le titre de Championne du monde. Entre 1989 et 1993, Madame NOWAK peut se prévaloir d'avoir remporté quatre fois le titre de championne d'Europe et trois fois le titre de championne d'Europe par équipe ; son palmarès impressionnant ne s'arrête pas là, puisqu'elle s'est aussi classée en tête de nombreux tournois et championnats dont le Tournoi de Paris, et les Championnats de France.

Au-delà de son parcours de sportive exemplaire, Madame NOWAK est désormais engagée dans la transmission des valeurs du Judo alliant code moral et performance de Haut niveau en sa position d'entraîneur des équipes de France Jeunes.

Femme de conviction et d'engagement, elle participe désormais à la vie sportive de la ville

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

de Saint-Amand-les-Eaux (Nord), où elle a été élue adjointe aux sports lors des élections municipales de 2020.

Très impliquée dans le développement de la pratique féminine, et l'accès aux sports pour tous les publics, nous avons logiquement pensé à elle pour incarner les multiples usages de ce nouvel établissement qui porte les valeurs du Judo, développant le corps et l'esprit dans la cité.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Ville éducative, culturelle, solidaire, sportive et fraternelle

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la nouvelle dénomination du dojo de la salle des Continents, et la pose d'une plaque inaugurale au nom de **Cécile NOWAK**.

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer tout document y afférent.

ADOPTE



Pour le Maire,
Par délégation,
Le 1er Adjoint,
M. Claude NAHOUM

Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

